

Rencontres territoriales

Printemps 2023



Orignolles – Jonzac – Saint-Genis-de-Saintonge – Saint-Savinien – Saintes
Matha – Essouvert – Saujon – Gémozac – Saint-Agnant
Dolus-d'Oléron – Ferrières – Surgères – Saint-Martin-de-Ré - Périgny

Le SDEER

— Le SDEER



➤ Le SDEER rassemble l'ensemble des communes de Charente-Maritime (*)

Compétences

- Autorité organisatrice de la distribution de l'électricité (462 communes) ;
- Gestion des réseaux communaux d'éclairage public (455 communes) ;
- Infrastructure de recharge des véhicules électriques (82 communes).

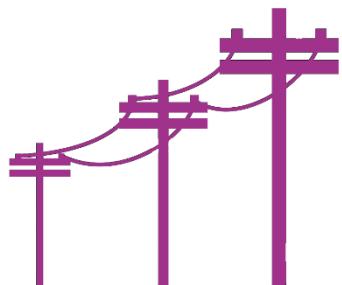
Autres actions

- Travaux annexes de génie civil télécom ;
- Animation d'un groupement de commandes d'électricité et de gaz ;
- Actionnaire d'une SEM de production d'énergies renouvelables ;
- Rénovation énergétique des bâtiments publics.

(*) à l'exception de Dœuil-sur-le-Mignon,
historiquement adhérente au SIEDS79

➤ Quelques chiffres clés

Distribution publique d'électricité (au 01/01/2023)



462 communes adhérentes
13 440 postes transformateurs HTA/BT
10 914 km de réseau moyenne tension (HTA)
10 494 km de réseau basse tension (BT)
501 903 branchements d'usagers

Éclairage public (au 01/01/2023)



455 communes adhérentes
4 300 km de réseau
153 800 luminaires
9 274 armoires et relais de commande

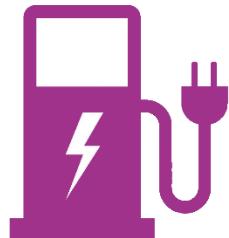
➤ Quelques chiffres clés

Achats d'énergie (au 01/01/2023)



- 214** membres (électricité)
- 8 304** points de livraison (**78 GWh**)
- 30** membres (gaz)
- 216** points de livraison (**19 GWh**)

Mobilité électrique (au 31/05/2023)



- 82** communes adhérentes
- 63** bornes de recharge rapide en service
- 24** bornes de recharge rapide en projet

— Le SDEER

➤ Une équipe de 33 agents à votre service

Joindre le SDEER
Tél. : 05 46 74 82 20
saintes@sdeer17.fr



Direction

DIRECTEUR
François-Annet de FERRIÈRES



DIRECTEUR ADJOINT
Hervé PHILIPPOT



Secrétariat de direction

SECRÉTARIAT DE DIRECTION
Magali LE LAY



Réseau de distribution d'électricité : desserte nouvelle, renforcement, aménagement esthétique - IRVE

CHEF DU SERVICE
Patrick PÉRONNEAU



ÉTUDES ÉLECTRIFICATION
Eric LAGAGE



TRAVAUX ÉLECTRIFICATION
Olivier GROS



ÉTUDES ÉLECTRIFICATION
Sylvain BARBISSOU



TRAVAUX ÉLECTRIFICATION
Rémie QUAREAU



ÉTUDES ÉLECTRIFICATION
Sébastien LESPAGNOL



TRAVAUX ÉLECTRIFICATION
Maxime COEFFARD



ÉTUDES ÉLECTRIFICATION
Bérenger TOUZET



TRAVAUX ÉLECTRIFICATION
Geoffrey JAHOS



Contrôle de concession

CONTRÔLE DE CONCESSION
Dominique OLIVIER



Réseau d'éclairage public : extension, maintenance, dépannage

CHEF DU SERVICE
Patrice MARLUAC



ÉTUDES ET TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC
Jean-Michel VIEZEL



ÉTUDES ET TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC
Guillaume DEGROOTE



ÉTUDES ET TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC
Yolac TUGCU



ÉTUDES ET TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC
Olivier JUHAN



PROGRAMMATION ET SUIVI DE LA MAINTENANCE
Jean-François GUINOT



SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE
Caroline BAUDRON



Énergie

CHEF DU SERVICE
Vincent HEYRAUD



GROUPEMENT DE COMMANDES ELEC/GAZ
Sonia COUTURIER



GROUPEMENT DE COMMANDES ELEC/GAZ
Mélanie DEFOLUDUNOUX



MOBILITÉ ÉLECTRIQUE
Yves GONZALEZ



Comptabilité - Secrétariat - Soutien

RESPONSABLE COMPTABILITÉ
Stéphanie HURTAUD



SECRETARIAT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE
Christine LATREUILLE



GESTION FOURNISSEURS ÉLECTRIFICATION
Marie-Claire GALISSON

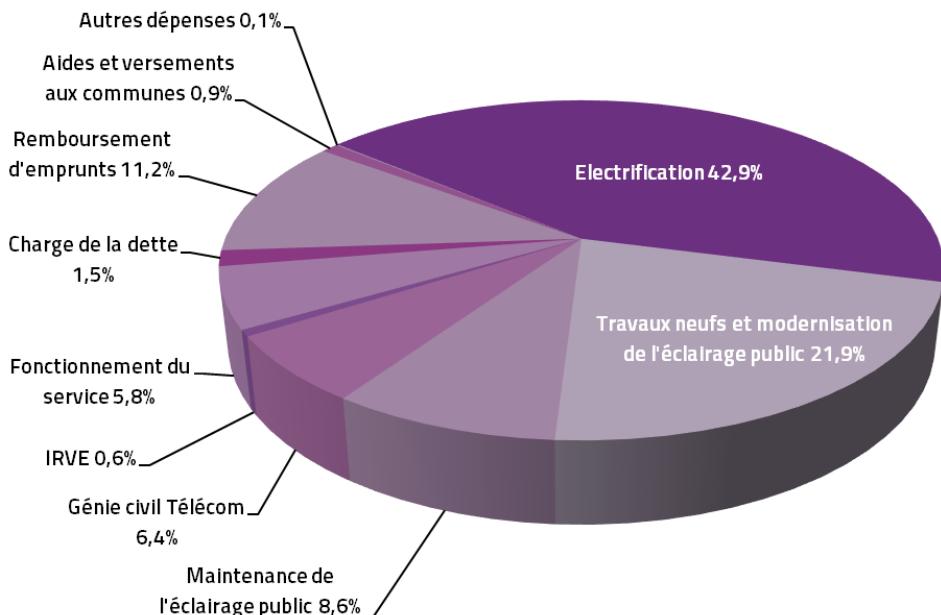


www.sdeer17.fr

Le SDEER

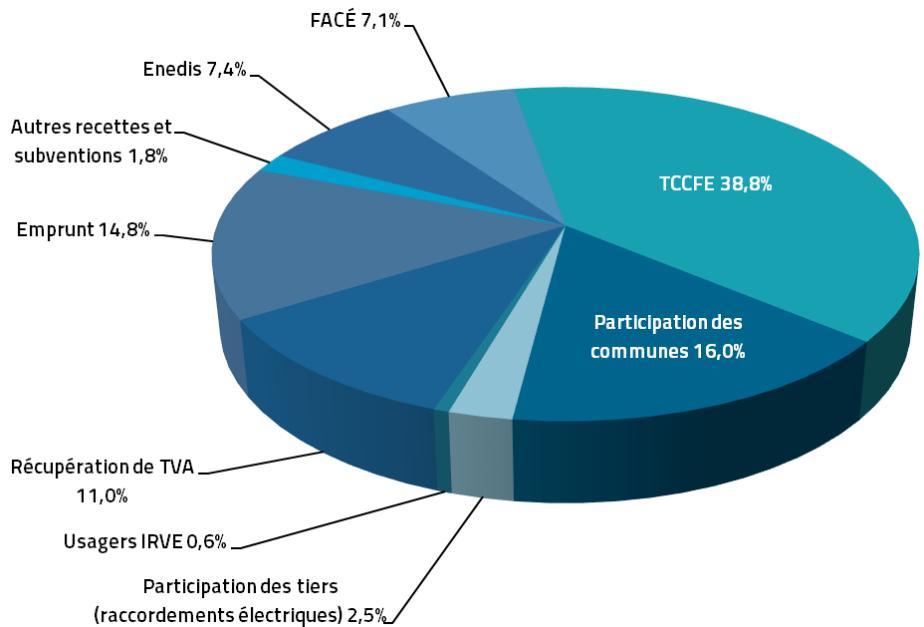
➤ Budget du SDEER – Chiffres 2022

Dépenses : 39 M€



TCCFE : Taxe communale sur la consommation finale d'électricité
FACÉ : Financement de l'aide aux collectivités pour l'électrification
IRVE : Infrastructure publique de recharge de véhicules électriques

Recettes : 37,9 M€



Distribution publique d'électricité

➤ La délégation du service public de l'électricité

Le SDEER est autorité organisatrice de la distribution publique de l'électricité (AODE).

Les missions de service public de la distribution d'énergie électrique et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente transférées par les communes ne peuvent être exercées directement par le SDEER. Elles doivent être obligatoirement déléguées par contrat de concession de service public aux entreprises titulaires d'un monopole national, Enedis (filiale indépendante d'EDF) et EDF Branche Commerce.

Le rôle du SDEER est ainsi :

- de contrôler l'activité d'Enedis, concessionnaire du réseau dont le SDEER est propriétaire par délégation de ses communes membres, et d'EDF pour la fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente ;
- de réaliser des études et des travaux sur le réseau public de distribution d'électricité.

— Distribution d'électricité



➤ Le contrôle de la concession

Devant les communes de Charente-Maritime et leurs administrés, le SDEER est garant du bon accomplissement des missions de service public concédées à Enedis et à EDF Branche Commerce.

Le SDEER dispose d'un pouvoir de contrôle exercé, soit directement, soit en recourant, dans certains domaines, à des experts spécialisés (analyse comptable, analyse des performances du réseau...).

Au titre du contrôle, le SDEER traite notamment directement avec le concessionnaire les réclamations qui lui sont adressées par les communes, les usagers ou les propriétaires riverains.

L'exercice du contrôle par le SDEER fait de celui-ci l'interlocuteur privilégié du Maire et de ses administrés pour examiner toute difficulté en rapport avec la distribution de l'électricité.

— Distribution d'électricité



➤ Études et travaux

Une règle majeure : la distribution d'électricité est soumise à deux régimes distincts, un régime dit urbain et un régime d'électrification rurale.

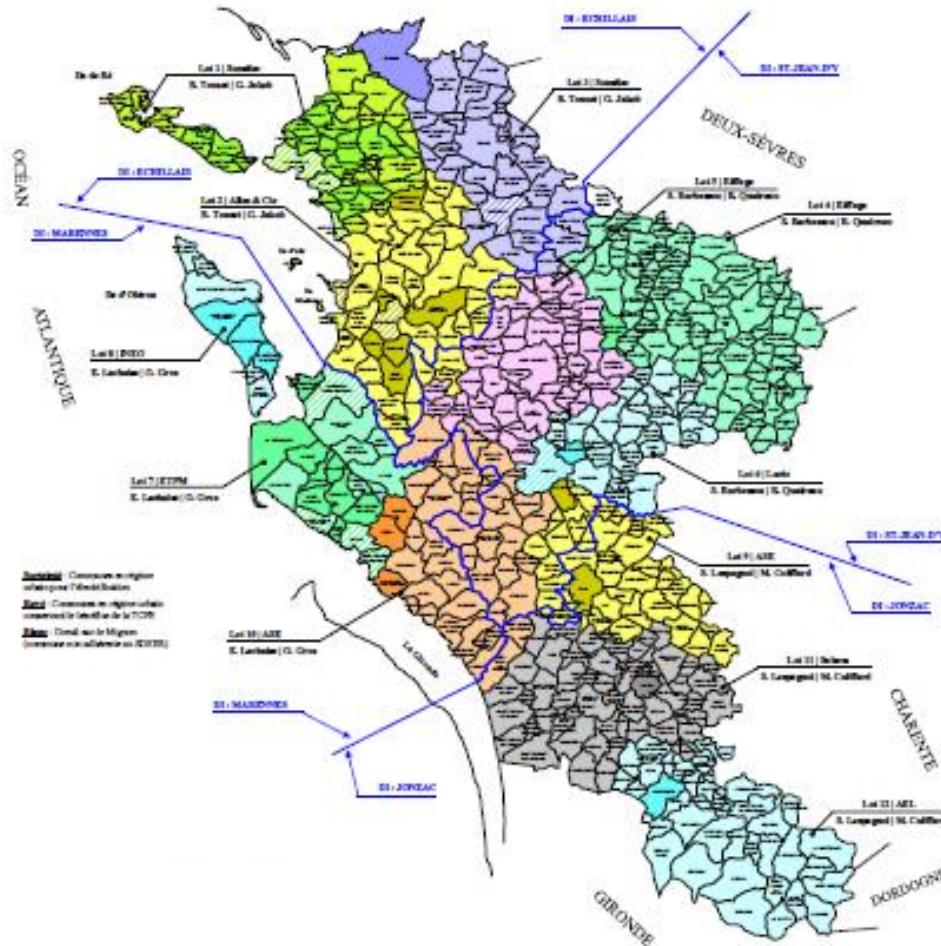
Le SDEER assure ainsi :

- la maîtrise d'ouvrage des aménagements esthétiques de 462 communes de Charente-Maritime, prévoyant l'enfouissement des réseaux BT et la reprise des branchements, coordonné avec le GC Télécom et le GC éclairage public ;
- la maîtrise d'ouvrage d'extensions du réseau dans 451 communes ;
- la maîtrise d'ouvrage des investissements nécessaires au maintien de la qualité de desserte dans 402 communes.

Ces travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDEER sont dévolus à des entreprises spécialisées dans les réseaux, par le biais de marchés publics. Les marchés sont attribués par lots géographiques après appels d'offres, pour des durées de 3 ou 4 années.

— Distribution d'électricité

➤ Carte des lots de marchés de travaux



Éclairage public

— Éclairage public

➤ Plus de 35 ans d'accompagnement des communes

Le SDEER propose aux communes ses compétences en matière de travaux neufs et de maintenance des réseaux d'éclairage public, des illuminations des sites ou monuments, de l'éclairage des équipements sportifs extérieurs et des équipements de signalisation lumineuse tricolore. Il gère aujourd'hui près de 154 000 luminaires sur le territoire de 455 des 463 communes du département.

Le SDEER dispose d'un service technique spécialisé à la disposition des responsables communaux, agents ou élus : il conseille et étudie les projets de création ou d'amélioration des éclairages publics et leurs besoins de maîtrise des consommations d'énergie.

Le SDEER développe également un système d'information géographique dédié à l'éclairage public, permettant d'offrir des services plus avancés.

— Éclairage public

➤ Études et travaux

Le SDEER assure ainsi :

- Les travaux neufs d'éclairage public : création, renouvellement ou déplacement des installations d'éclairage public, mise en lumière du patrimoine ;
- la maintenance de l'éclairage public : réparation, visites périodiques et maintenance périodique ;
- Le géoréférencement et la caractérisation des points lumineux : la base de données ainsi constituée permet la vision précise et la connaissance d'ensemble du parc, et elle facilite la gestion des dépannages ponctuels.

Ces travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDEER sont dévolus à des entreprises spécialisées dans l'éclairage public, par le biais de marchés publics. Les marchés sont attribués par lots géographiques après appels d'offres, pour des durées de 3 ou 4 années.

— Éclairage public

➤ Carte des lots de marchés de travaux



Transition énergétique

— Transition énergétique

- **Une volonté affirmée d'accompagner les communes adhérentes du SDEER dans leurs projets de transition énergétique**

Un bouquet de services

- Le groupement de commandes de fourniture d'énergie
- La mobilité électrique
- Le développement des énergies renouvelables (EnR)
- La rénovation énergétique des bâtiments publics
- La valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Plusieurs grands principes

- Une montée en compétence progressive
- Des services autant que possible « à la carte », complémentaires de l'offre existante
- Une mutualisation des moyens (internes / externes, marchés groupés)
- Une mutualisation des financements (optimiser la recherche, intracting)

➤ Rappel de la démarche engagée par le SDEER depuis 2017

- 2017 : adaptation des statuts du SDEER permettant l'exercice, sur demande des communes membres, de la compétence à caractère optionnel relative à l'Infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE) et sollicitation des communes pour le transfert de la compétence.
- 2017-2018 : mise en place de la compétence IRVE sur la base d'un schéma établi en partenariat avec le Conseil départemental.
- 2019 – 2022 : déploiement de 57 bornes de recharge.
- Au 31 mai 2023, 64 bornes en service (182 points de charge).

Les bornes de recharge sont mises à disposition du public via le réseau de mobilité Mobive
www.mobive.fr

*Avec le concours financier
de la Région Nouvelle-Aquitaine*



Déploiement d'une Infrastructure de recharge des véhicules électriques (IRVE)

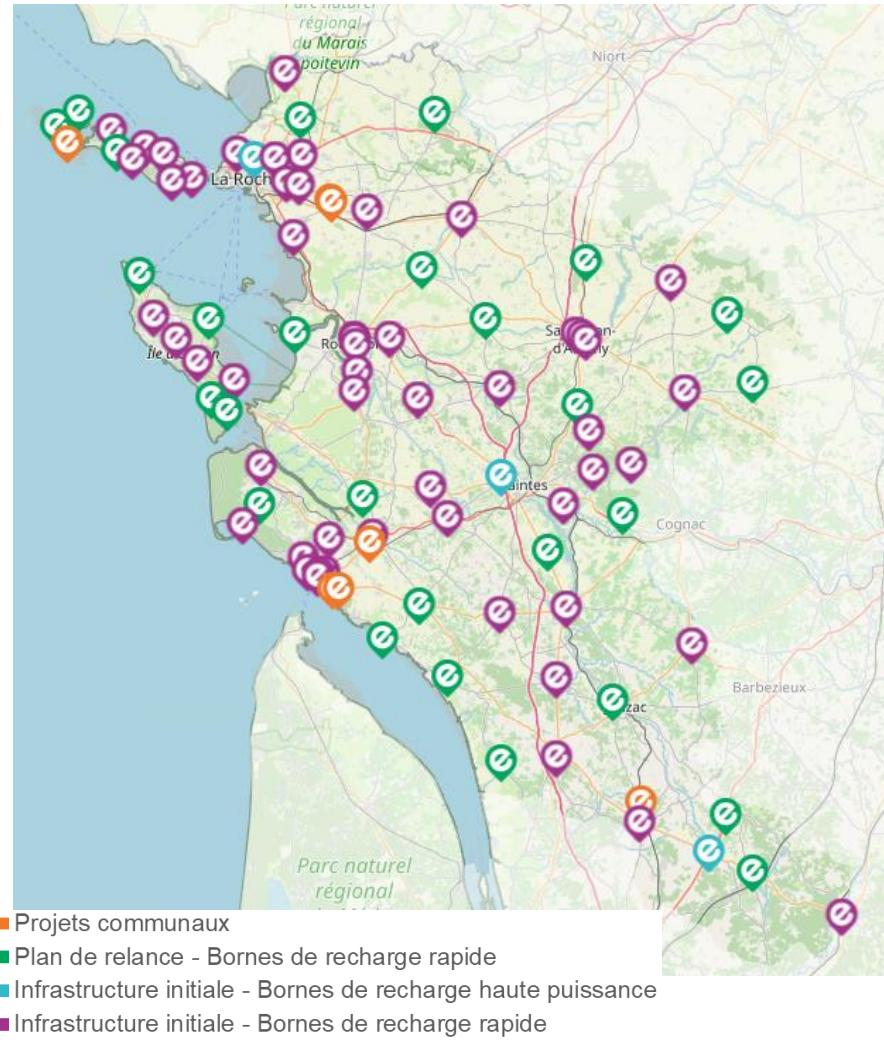
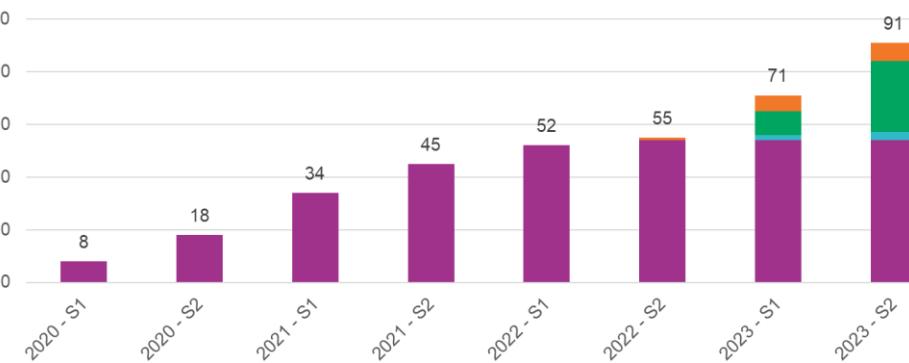


➤ Et maintenant ?

2022-2023 : nouveau programme de déploiement de 27 bornes de recharge rapide supplémentaires + une dizaine de demandes de communes (bornes de recharge rapide ou accélérée).



Evolution du nombre de bornes en service



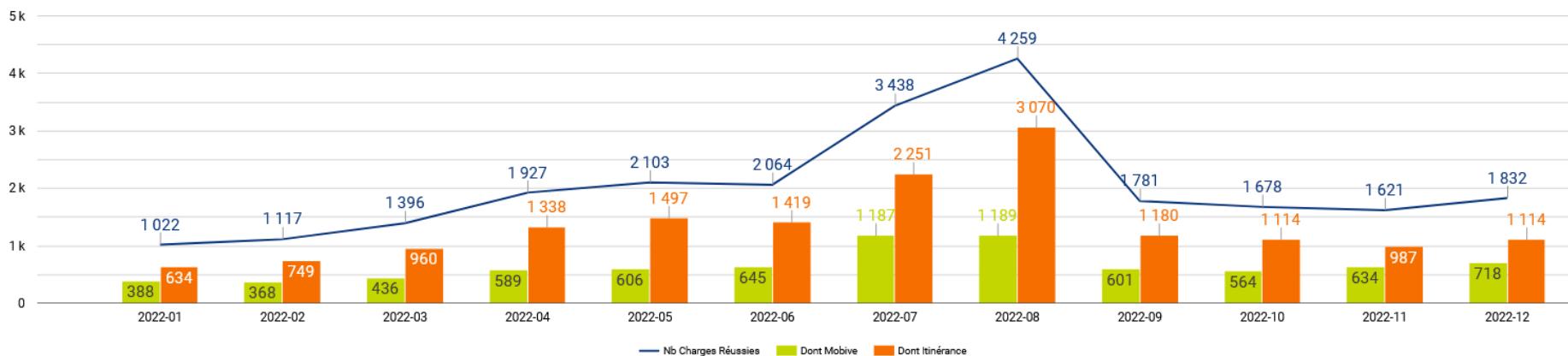
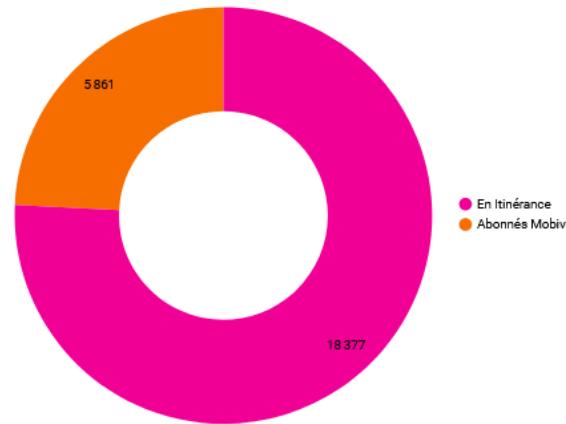
Déploiement d'une Infrastructure de recharge des véhicules électriques (IRVE)



➤ Le réseau Mobive en Charente-Maritime

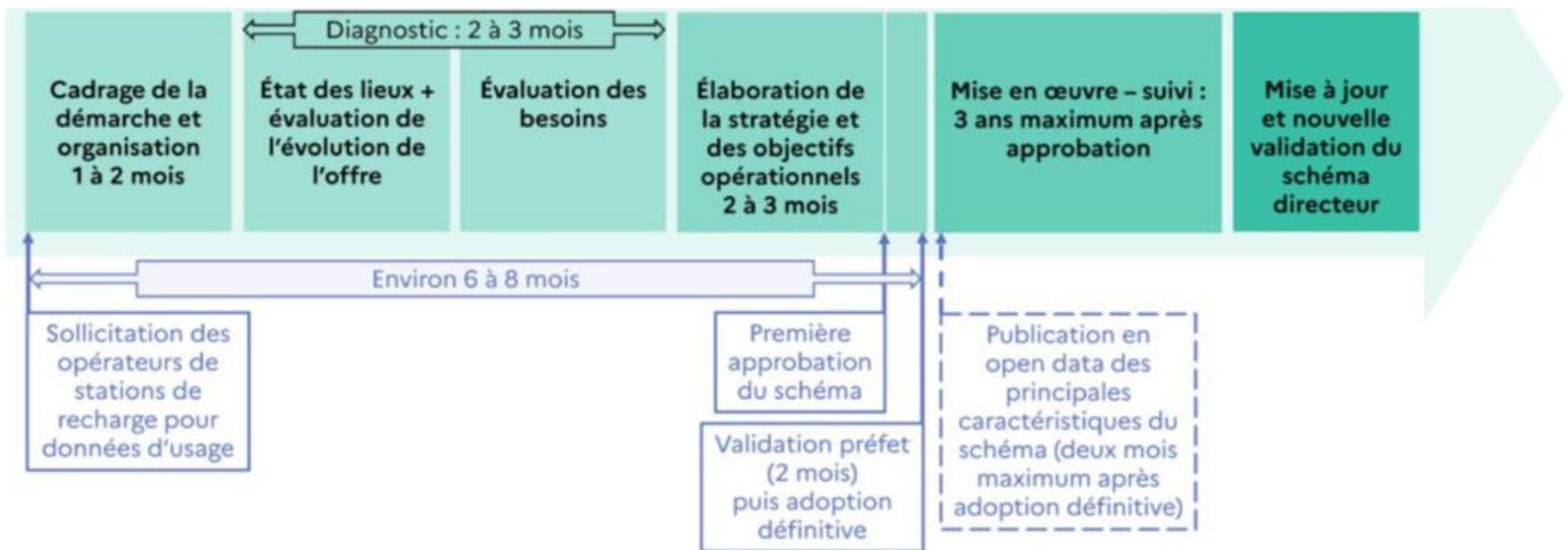


- Fréquentation en 2022 :
 - Plus de 24 000 sessions réussies (plus de 11 % de la fréquentation régionale Mobive) ;
 - Près de 25 % par des abonnés Mobive.



Déploiement d'une Infrastructure de recharge des véhicules électriques (IRVE)

➤ Elaboration d'un Schéma directeur départemental de déploiement d'une Infrastructure de recharge des véhicules électriques



Démarrage en juin 2023, approbation début 2024, mise en œuvre à partir du printemps 2024.

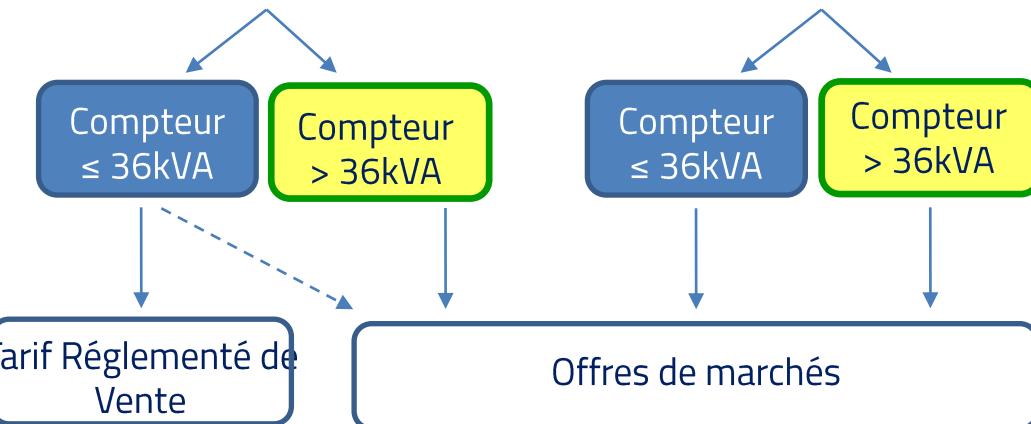
— Groupement d'achat d'énergie

➤ Un contexte de suppression progressive des TRV



Petite commune

Effectif <10 agents (ETP) et recettes de fct <2M€



Autre commune

Compteur ≤ 36kVA Compteur > 36kVA

1^{er} gpt d'achat 2016 – 2019
échelle départementale
137 collectivités, 279 sites

2^{ème} gpt d'achat 2020 – 2022
échelle régionale
2 642 membres, 52 000 sites

— Groupement d'achat d'énergie



➤ Sous l'égide de Territoire d'Energie Nouvelle-Aquitaine

Quelques chiffres

- **214 membres** en Charente-Maritime (2 800) ;
 - **8 300 points** de livraison **Électricité** (69 000) ;
 - **216 points** de livraison **Gaz Naturel** (6 000) ;
 - **1,7 TWh** en consommation annuelle (190 M€ - 2020).

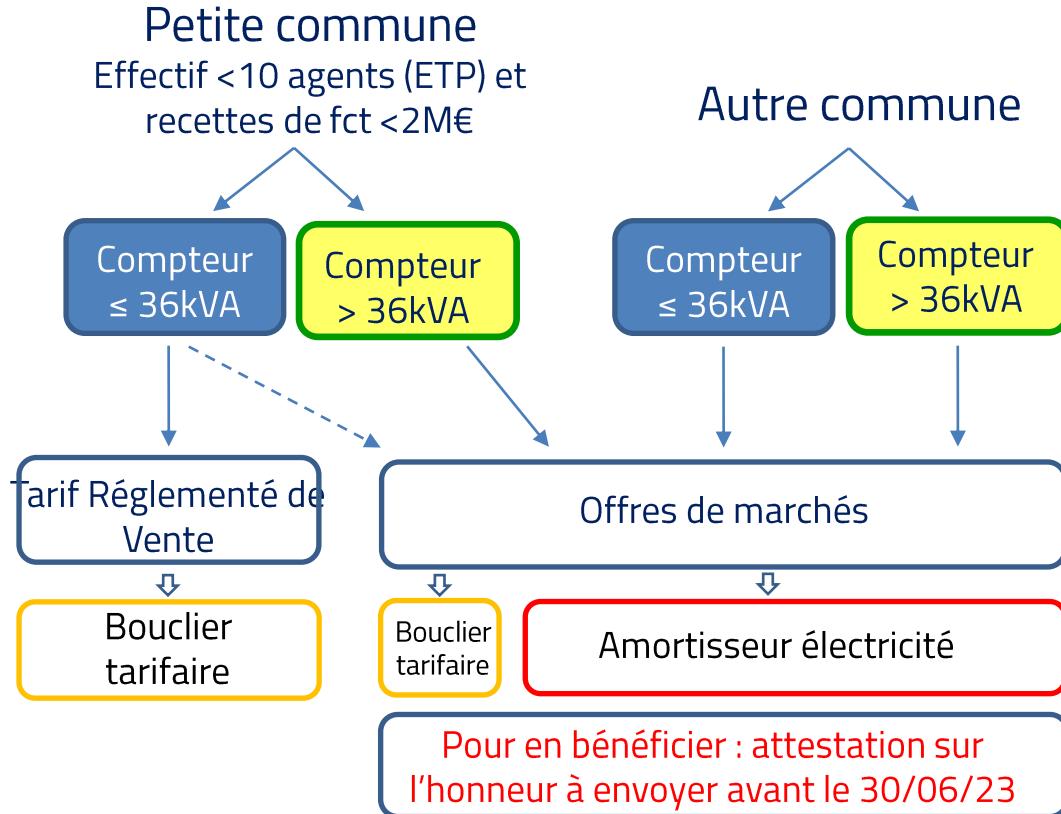
Avantages pour la collectivité

- ✓ Une expertise reconnue et une stratégie d'achat efficiente ;
 - ✓ Sécuriser la procédure de consultation ;
 - ✓ Massifier les achats ;
 - ✓ Mutualiser les coûts ;
 - ✓ Susciter la concurrence et bénéficier de tarif compétitif ;
 - ✓ Bénéficier d'un service de qualité et d'un accompagnement de proximité ;
 - ✓ Mise à disposition d'une solution informatique de suivi des consommations et dépenses énergétiques.



— Groupement d'achat d'énergie

➤ Niveau de prix pour 2023 et aides de l'Etat



| Segment tarifaire | Prix moyen €/MWh | Prix amort €/MWh | Evol. 2023 / 2022 |
|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| C5 Bât | 400,69 | 351,90 | x 1,68 |
| C5 EP | 257,86 | 257,86 | x 1,24 |
| C4 | 382,85 | 337,66 | x 1,69 |
| C3 | 331,95 | 294,45 | x 1,77 |
| C2 | 298,47 | 273,57 | x 1,67 |

Contact pour le groupement d'achat d'énergie : gazelec@sdeer17.fr

— Production d'énergies renouvelables



➤ Le SDEER actionnaire de la SEM EMA depuis 2017

- Au côté de 4 établissements bancaires et de la CDC de Haute-Saintonge, de la CDA Royan-Atlantique, de la CDC de l'Estuaire et de la CDC des 4B-Sud-Charente.
- Un objet large en matière d'énergies renouvelables : solaire thermique, chaufferies biomasse, récupération de chaleur, géothermie, stockage d'électricité en batterie, petit hydraulique.
- Actuellement la SEM se concentre sur les projets d'installations photovoltaïques.



Quelques chiffres

- Installations en service à fin 2022 : 8 ombrières PV de 100 kWc et 1 toiture de 36 kWc ;
- Installations à venir en 2023 : 14 ombrières PV de 100 à 250 kWc et 1 toiture de 36 kWc.

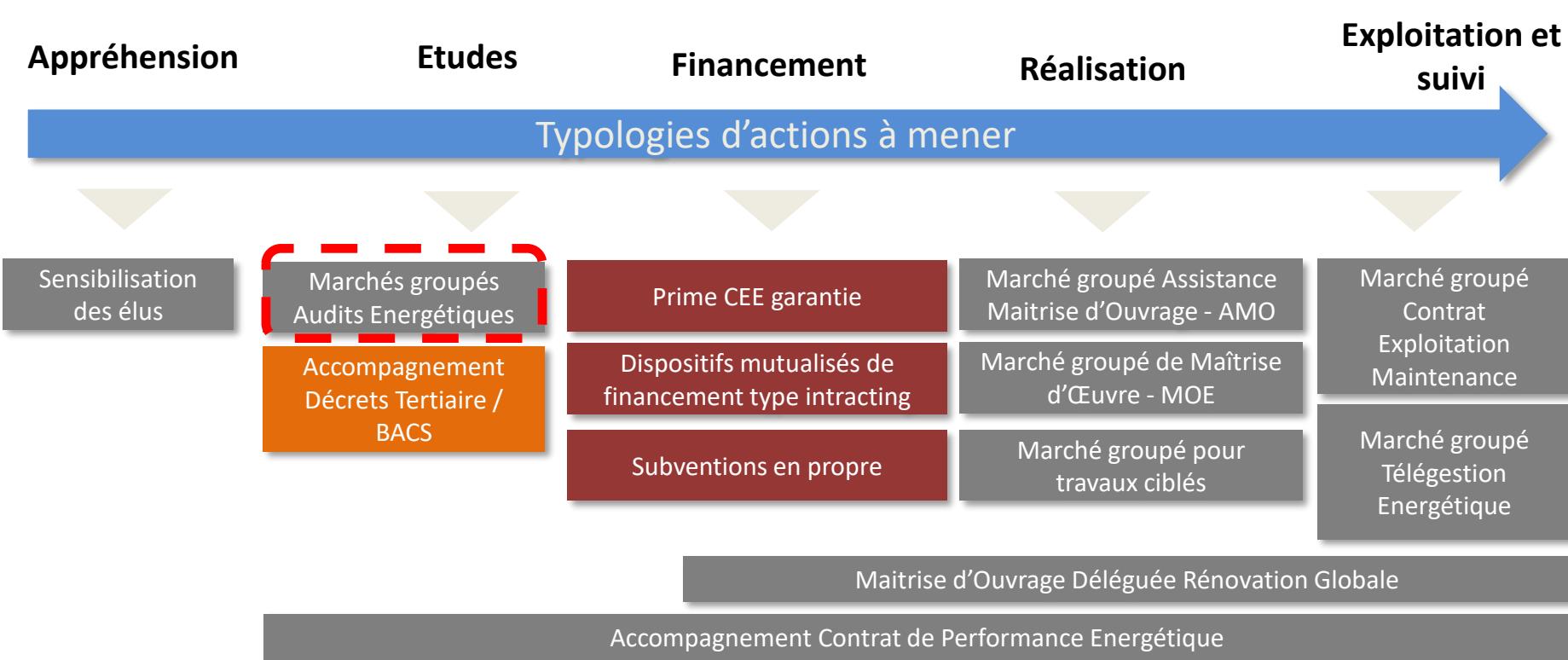
Rénovation énergétique des bâtiments publics

➤ Une offre en cours de structuration qui vise un triple accompagnement

technique

financier

réglementaire



➤ Objet d'un audit énergétique

- ✓ Etablir un état des lieux de la situation énergétique du patrimoine bâti : consommations, performances énergétiques et état de vétusté des bâtiments (enveloppe bâtie, installations techniques, etc...),
- ✓ Identifier les bâtiments qui nécessitent des études approfondies ou qui feront l'objet de travaux à venir,
- ✓ Relever les potentiels des bâtiments en matière de recours à une ou plusieurs énergies renouvelables,
- ✓ Préfigurer la mise en place d'un suivi des consommations et des dépenses énergétiques du patrimoine de la commune,
- ✓ Etablir un programme d'actions ainsi qu'un plan pluriannuel d'investissement.



Outil d'aide à la décision

